

Zoom microfinance

« Développer le financement rural grâce aux synergies entre acteurs publics et privés »

Un contexte macro économique favorable ?

Une régulation différenciée, plus ou moins favorable à une économie rurale populaire

Trois exemples d'articulations avec des instruments financiers, notamment publics

Les collaborations avec les programmes sociaux d'achats publics



Paysan péruvien préparant son champ.

En juin 2013, les deux ONG belges VECO et SOS FAIM ont organisé avec l'appui de FINRURAL (Bolivie) un atelier portant sur le financement rural dans trois pays andins, y associant acteurs privés (institutions de financement rural et organisations de producteurs) et publics. L'objectif était d'échanger sur plusieurs expériences de financement rural et sur le rôle qu'y jouent les organisations de producteurs, les gouvernements centraux et locaux de la région andine, de façon à tirer des conclusions pratiques permettant à chacune des entités participantes de renforcer ses connaissances, de mieux se positionner dans des contextes en évolution constante et d'exercer une influence sur les politiques publiques.

Un contexte macro économique favorable?

La Bolivie, l'Équateur et le Pérou, trois pays andins à revenu intermédiaire, présentent la caractéristique commune de connaître une croissance annuelle de leur produit intérieur brut supérieure à 6% par an en moyenne. Alors que la population rurale est minoritaire (entre 26 et 35%), la pauvreté reste néanmoins concentrée en milieu rural, variant de 41% (Pérou) à 61% (Bolivie).

Dans les trois pays, le poids de l'agriculture dans le PIB est relativement faible: il varie entre seulement 7 et 12% et les investissements publics dans l'agriculture ne représentent que 2 à 3% du budget total de l'État.

Dans deux de ces trois pays (la Bolivie et l'Équateur), le gouvernement actuel a décidé de redonner à l'État un rôle de protagoniste en matière de développement économique, y compris en milieu rural. La volonté est clairement de changer ou de réguler le modèle de libre marché. La tendance est moins nette au Pérou où l'on note cependant la mise en œuvre de plusieurs projets ruraux de développement économique.

Dans les trois pays, le secteur de la micro finance est l'un des mieux développés et consolidés au monde mais les zones rurales restent malgré tout marginales, surtout en matière de financement des activités productives. En Bolivie, le volume de crédits qui va à l'agriculture et l'élevage représente 5,3% des en-cours au 31/12/2012, soit 539 millions de dollars. Au Pérou, le secteur représente 3,34% du portefeuille pour un montant de 2.189 millions de dollars.

L'évolution du contexte incite les acteurs privés, tant les Institutions de Financement Rural que les Organisations de Producteurs, à rechercher plus d'articulations et de synergies pour développer les services financiers ruraux en prenant appui sur plusieurs facteurs favorables :

- ☛ l'existence de réglementations plus ou moins spécifiques ;
- ☛ la création de bras financiers publics ;
- ☛ le développement de programmes sociaux ruraux.

Quelques tendances importantes du secteur andin de la micro finance :

Le marché de la micro finance y est caractérisé par la domination d'une approche commerciale qui implique à la fois une forte insertion dans le marché international des capitaux (investissements étrangers importants, sociaux ou non) et par un intérêt croissant des banques commerciales locales pour le secteur de la micro finance (processus de « downscaling »).

On note néanmoins une présence significative d'acteurs que l'on peut qualifier d'alternatifs, dans la mesure où ce sont des structures bien enracinées dans un terroir, avec souvent une approche participative. Les coopératives d'épargne et de crédit en sont des exemples typiques, surtout en Équateur et au Pérou. C'est ainsi qu'en Équateur, les coopératives d'épargne et de crédit comptent plus de 500.000 emprunteurs actifs et représentent 14% du secteur financier national en volume.

Une régulation différenciée, plus ou moins favorable à une économie rurale populaire

En Bolivie, il existe de fortes attentes par rapport à la nouvelle loi de services financiers promulguée en août 2013 et qui aura une fonction claire de promotion du secteur rural. De manière générale, le cadre réglementaire présente des caractéristiques intéressantes: une approche orientée vers la demande plutôt que l'offre de services financiers; la mise en avant de critères d'équité, de solidarité et de redistribution en faveur du rural, de façon à augmenter le pourcentage de crédits agricoles; une présence active de l'État dans le domaine, avec des instruments financiers publics (Banco Union; Banco de Desarrollo Productivo), mais aussi avec une réglementation des taux d'intérêts actifs et passifs; et enfin, l'introduction, avec la nouvelle loi, de l'existence d'entités financières com-

munautaires, institutions de financement rural émanant d'initiatives des producteurs organisés.

La vision stratégique de cette loi de services financiers est de créer ou renforcer une économie productive avec des niveaux de compétitivité permettant de répondre aux

Dans les trois pays, le secteur de la micro finance est l'un des mieux développés et consolidés au monde.

besoins du marché intérieur et de rendre possible la souveraineté alimentaire du pays en associant les producteurs locaux. Dans la perspective de renforcer les revenus familiaux, le marché extérieur n'est pas délaissé pour autant.

Dans le cas de l'Équateur, un cadre spécifique a été développé pour le secteur financier populaire et solidaire¹ défini comme suit : « *la forme d'organisation économique dont les parties – individuelles ou collectives – organisent un processus de production, d'échange, de commercialisation, de financement et de consommation sur la base de relations de solidarité, de coopération et de réciprocité, en privilégiant le travail et l'être humain comme sujet et fin de l'activité, orienté vers le « buen vivir », en harmonie avec la nature et au-delà de l'appropriation, du profit et de l'accumulation de capital* ».

Dans ce cadre, un outil public a été mis en place : la « Corporación nacional de finanzas populares y solidarias² ». En août 2013, cet organisme avait un portefeuille de près de 200 millions de dollars. Cette structure de deuxième niveau (prêtant elle-même à d'autres structures financières et non pas en direct), prête à des taux qui sont modulés en fonction du niveau de pauvreté de la zone, variant de 5 à 8 % par an. Actuellement, 34 % du portefeuille va au secteur agricole.

Enfin, le Pérou a fait le choix d'appliquer une norme unique à tout le système financier. Il n'y a donc pas de règles spécifiques pour le monde rural. La commission bancaire et la fédération nationale des coopératives d'épargne et de crédit, en charge respectivement du contrôle des entités bancaires et des coopératives, considèrent que la norme existante favorise un marché juste et compétitif. L'accent est donc mis sur l'amélioration de la compétitivité des acteurs ruraux.

Le niveau de développement des finances rurales est faible mais ce fait n'est pas lié à la régulation, mais plutôt à différents facteurs : manque de connaissance du marché, technologie de crédit peu adaptée, peu de ressources humaines formées en crédit rural, peu d'acteurs ruraux ayant une capacité technique et de gestion, forte dispersion des acteurs ruraux, difficultés d'apporter des terrains en garantie du crédit.

Le Pérou a également créé un outil financier spécifique : AGROBANCO, dont le portefeuille s'élevait à 212 millions de dollars en juin 2013.

Si les cadres réglementaires sont différents dans les trois pays, des opportunités existent néanmoins en faveur d'un plus important développement de la finance rurale. Une réglementation favorable aux finances rurales ne suffit cependant pas en tant que telle, et il est également né-

cessaire que les acteurs améliorent leurs performances. En tout état de cause, l'un des moyens clés pour favoriser le financement de l'agriculture est très certainement la recherche d'articulations et d'alliances.

La suite du document présentera deux types de synergies : avec les instruments publics ou privés de financement et avec des programmes sociaux de soutien à l'agriculture locale.

Trois exemples d'articulations avec des instruments financiers, notamment publics

En Équateur, des producteurs de café face au défi de la rénovation de leurs plantations.

L'APECAP³ s'est créée en 2002 et regroupe 180 producteurs (120 hommes et 60 femmes) de café, mais aussi de bananes, d'oranges, de papaye et de miel. Dans cette zone du sud de l'Équateur, la diversification par rapport à la culture du café est en effet un défi à relever. L'association a remporté en 2010 et 2012 le prix du meilleur café équatorien.

Après une petite dizaine d'années d'expérience comme association, les membres ont décidé de mettre sur pied une coopérative d'épargne et de crédit rassemblant les mêmes associés. L'un des services innovants mis en place par la coopérative est un fonds de pension pour les

3 : APECAP : Asociación Agroindustrial de Cafetaleros Ecológicos de Palanda y Chinchipe.



Culture du café.

1 : Loi organique d'économie populaire et solidaire.

2 : Corporation nationale des finances populaires et solidaires.

associés, sous forme de certificats d'apports de fonds constituant un capital payable au moment de l'arrêt de l'activité comme producteur.

L'APECAP, notamment grâce à l'excellente qualité du café produit, mais aussi grâce à l'appui de l'ONG belge VECO, a réussi depuis 2011 à nouer une relation de collaboration avec le Ministère de l'agriculture dans le cadre d'un projet d'assistance technique. C'est dans ce cadre qu'une relation tripartite a été établie avec « Banco Nacional de Fomento » pour le financement de crédits de semis de plantations de café.

Le crédit s'élève à 3.500 dollars par hectare, déboursé en deux tranches en fonction des besoins de trésorerie. Il est octroyé à des conditions très intéressantes en utilisant l'intermédiation de la coopérative d'épargne et de crédit APECAP : le taux d'intérêt annuel est de 5 % ; la durée du crédit est de 7 ans au total et il y a 3 ans de grâce par rapport au début du remboursement du capital. L'ensemble des démarches pour obtenir le crédit prend 30 jours maximum.

Jusqu'à juin 2013, 500.000 dollars ont été déboursés à travers 130 opérations de crédit. En terme d'impact, l'augmentation de la production et de sa qualité, ainsi qu'un effet sur le niveau de vie des producteurs sont attendus.

Enfin, une autre initiative est en cours dans la même coopérative : il s'agit de la mise en œuvre d'une assurance agricole dont le coût est pris en charge à hauteur de 40 % par le producteur et est subsidié à hauteur de 60 % par le Ministère de l'agriculture.

Au final, cette expérience illustre bien les résultats auxquels peut arriver une association de producteurs de qualité, appuyée par des partenaires engagés dans un travail de relation et d'influence en termes de politique de soutien au financement de l'agriculture familiale.

En Bolivie, les producteurs de quinoa créent leur bras financier.

L'association nationale des producteurs de quinoa de Bolivie (ANAPQUI⁴) a décidé de créer son propre bras financier en 2010, suite à un processus de réflexion long : il a été entamé en 2002. Le point de départ était le constat que les membres de l'association ne parvenaient pas à accéder au crédit conventionnel, particulièrement en raison de l'absence de garanties suffisantes.

4 : ANAPQUI a été un partenaire historique de SOS FAIM dans les années 80 et 90.

Ce bras financier appelé FAAAS⁵ est clairement orienté vers le développement de la production de quinoa avec une approche de respect de l'environnement : il s'agit de promouvoir la production de quinoa biologique.

En juin 2013, environ 30 mois après son lancement, FAAAS comptait 842 affiliés ayant apporté chacun 700 Bolivianos (l'équivalent d'un quintal de quinoa, environ 80 EURO). ANAPQUI, en tant qu'association promotrice, a appuyé FAAAS avec un prêt de 100.000 US\$ à un taux d'intérêt symbolique de 0,1 % par an.

Une fondation (FAUTAPO⁶) a également donné 100.000 US\$ pour favoriser le lancement de l'entité financière.

En outre, FAAAS a négocié les prêts suivants :

- ☛ d'abord avec une ONG, PRORURAL, un montant de 350.000 US\$ à 8,5 % par an ;

- ☛ ensuite avec la fondation PROFIN : 200.000 US\$ à 3 % par an ;

- ☛ et surtout avec la Société anonyme SAFI-UNION SA, un crédit de 12.000.000 de BOLIVIANOS (soit 1.736.610 US\$) au taux de 6 % par an.

Grâce à ce prêt, le portefeuille actuel de FAAAS est de 14.000.000 de BOLIVIANOS et l'équilibre financier est en passe d'être atteint.

5 : FAAAS : Financiera Asociacion Agropecuaria del Altiplano Sur.

6 : FAUTAPO est une fondation créée à partir d'un programme de coopération avec les Pays-Bas dans les régions de Potosi et Tarija.



Paysan inspectant son champ.

Par contre, FAAAS n'est pas parvenu à concrétiser jusqu'à présent un accord avec Banco de Desarrollo Productivo⁷ (État), cette entité considérant que FAAAS n'avait pas encore une expérience suffisante dans la durée, et que ses normes de fonctionnement devaient encore s'améliorer.

Pour terminer sur ce cas, il est intéressant de mettre l'accent sur le fait que plusieurs associations de producteurs (quinoa, mais aussi café et cacao) ont décidé de s'unir pour créer une entité faîtière, FINDEPRO. Cette dynamique est d'autant plus importante que la nouvelle loi des services financiers a spécifiquement prévu un espace pour ces organisations financières communautaires.

Au Pérou, une banque d'État collabore avec les municipalités.

«AGROBANCO» est le principal instrument financier mis en place par l'État péruvien en faveur des moyens et des petits producteurs agricoles, dans une perspective d'insertion de ceux-ci dans le marché financier.

Quelques chiffres clés (juin 2013)	
Portefeuille de crédits	211.800.000 US dollars
Nombre de clients	30.784
Retards de remboursements	2,05 %
Taux d'intérêt annuel moyen	18,5 %

A noter que AGROBANCO escompte un bénéfice annuel pour l'année 2013 équivalent à 11.000.000 US dollars et se propose de réduire graduellement ses taux d'intérêts.

La banque a lancé un programme pilote, baptisé «Programme 14», focalisé sur des zones marginales, de concentration de la pauvreté. Le travail est mené en collaboration avec les municipalités, les coopératives et associations de producteurs, les ONG. Les municipalités jouent un rôle d'aval et de garant pour les crédits. Le coût annuel des prêts est de 14 %, tous frais compris et la durée varie selon l'objet : jusqu'à 2 ans pour du capital de travail et jusqu'à 4 ans pour de l'investissement.

Un premier test est en cours à «Carmen Salcedo», un district pauvre d'Ayacucho (3.500 habitants) caractérisé par un élevage traditionnel (bovins, ovins, camélidés) et des cultures telles que la pomme de terre et le quinoa. Chaque famille exploite moins de 5 hectares de terres et la zone est isolée des marchés.



© IBI - SOS FAIM

L'un des principes du «Programme 14» est le fait qu'il se veut massif⁸, de manière à avoir un réel effet dynamisant pour l'économie locale. Cet appui direct à l'économie locale prend en quelque sorte le contre-pied des programmes sociaux de subsides qui restent le principal moyen de soutien de l'État aux zones rurales. AGROBANCO souhaite répliquer cette expérience qui n'est cependant pas sans risque : le rôle d'aval et donc de sélection des emprunteurs joué par les municipalités, fait peser un risque de politisation dans le choix des bénéficiaires.

Les collaborations avec les programmes sociaux d'achats publics

Dans les trois pays andins, des initiatives existent pour favoriser le secteur rural local en achetant des produits aux associations et coopératives et les distribuer ensuite, en particulier au niveau des enfants (écoles) et des femmes.

En Bolivie, «CORACA⁹-PROTAL» à Cochabamba

CORACA-PROTAL, créée en 1997, produit notamment du miel. En 2007, l'association a décidé de répondre à l'appel d'offres du Ministère de la santé et des sports

8 : 377 crédits avaient été octroyés jusqu'à juin 2013.

9 : Corporacion Agropecuaria Campesina de Productores de Totolima y Altamachi – Corporation agricole paysanne des producteurs de Totolima et Altamachi.

pour la fourniture de miel dans le cadre du programme de soutien à l'allaitement des femmes (« subsidio de lactancia »). A partir du cinquième mois de grossesse jusqu'au premier anniversaire de l'enfant, les mères bénéficient d'un subside en espèces (aliments) équivalent au salaire mensuel minimum¹⁰. Afin de pouvoir fournir les quantités nécessaires de miel au niveau national, CORACA-PROTAL s'est investi dans la création de la fédération des producteurs apicoles de Bolivie, ANPROABOL qui regroupe actuellement 10 associations dans 6 départements du pays.



© Gael Turne - SOS FAIM.

Production de miel de PROTAL.

Depuis mai 2008, à Cochabamba, CORACA-PROTAL fournit donc en miel l'entreprise d'État LACTEOSBOL en fonction du planning mensuel défini. De 2010 à 2012, ce sont 82 tonnes de miel qui ont ainsi été commercialisées. Les résultats sont importants à la fois du point de vue individuel et associatif :

- Les producteurs ont vendu plus et ont augmenté leurs revenus ; ils ont bénéficié d'un appui et de formations pour la collecte et le traitement du miel (critères de qualité à respecter).

- L'association s'est consolidée (nouveaux membres, gouvernance et infrastructures améliorées, label de qualité).

Néanmoins, le système présente un inconvénient majeur : les produits livrés sont parfois payés avec plusieurs mois de retard et dans un cas, il y a eu une dette honorée seulement après un an. Des articulations avec des acteurs du financement rural devront être recherchées pour remédier à ce problème.

En Équateur, une importante coopérative d'épargne et de crédit au centre du dispositif

La coopérative d'épargne et de crédit JARDIN AZUAYO est un acteur important du secteur de l'économie populaire et solidaire du sud du pays. Elle compte plus de 250.000 membres et a des actifs supérieurs à 320 millions de dollars.

Pour favoriser la participation des organisations de producteurs locaux aux achats publics réalisés par le Ministère de l'Insertion économique et sociale (MIES) et par les gouvernements autonomes décentralisés, la coopérative a réuni un ensemble d'acteurs à la fois financiers et techniques.

Sur le plan financier, outre la coopérative, une ONG équatorienne (CECCA) et une ONG italienne (ACRA) ont mis des fonds à disposition : après 3 années d'expérience, un volume de 2.000.000 de dollars a été mis à la disposition (à crédit) des organisations de producteurs pour leur faciliter la participation à des appels d'offres d'achats publics. Comme il y a actuellement en Équateur une prédisposition favorable aux achats locaux issus de l'économie populaire, l'initiative pourrait être étendue avec une participation financière de la Corporation nationale de finances populaires et solidaires (CONAFIPS). Et plusieurs intervenants viennent en appui aux OP sur le plan de l'accompagnement technique : l'INIAP (institut national de recherche agricole), le MAGAP (Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche) et l'Université de Cuenca.



© Gael Turne - SOS FAIM.

Horticulture sous serre.

10 : De l'ordre de 130 € depuis avril 2013.

Au Pérou, le Fonds de garantie Amérique latine (FOGAL) fait le lien entre producteurs et financeurs, dans le cadre des achats publics.



Unité de transformation de la CCCCH à Santo Tomas – Pérou.

«QALI WARMA» est le programme national pour l'alimentation scolaire du Ministère du Développement et de l'Inclusion sociale (MIDIS). Le budget alloué à ce programme est conséquent : 470 millions de dollars en 2013.

Pour les organisations de producteurs, il constitue un enjeu important pour écouler leurs produits et ceux de leurs membres, contribuant ainsi à l'amélioration des conditions de vie dans les communautés paysannes.

C'est notamment le cas de la coopérative de services CCCH (COOSE-CCCH) à Chumbivilcas dans le département de Cusco. Cette coopérative représente environ 30 communautés paysannes et dispose d'une infrastructure pour transformer et conditionner les céréales (blé, maïs, orge, quinoa,...). Elle fabrique notamment une farine mélangée de 7 céréales. COOSE-CCCH a eu l'opportunité d'accéder à un marché public concernant la fourniture d'aliments à 300 écoles pour un budget global de 7.615.975 soles péruviens (soit 2.733.620 US\$). Participer à cet appel d'offres supposait que la coopérative dispose d'un capital de travail renforcé pour acheter à ses membres, transformer et ensuite fournir à l'État. C'est dans ce contexte que le FOGAL a mobilisé son réseau d'acteurs financiers (notamment les coopératives LOS ANDES et FORTALECER) et a lui-même octroyé un prêt de 72.000 dollars à la COOSE-CCCH.

D'autres acteurs participent à la viabilité de l'initiative : le Ministère de l'éducation pour la gestion des aliments et le Ministère de la santé pour les contrôles sanitaires. L'ensemble mobilise également 6 autres fournisseurs d'aliments et différents transporteurs locaux.

Conclusion

Les différents exemples de collaboration présentés lors de l'atelier permettent de tirer quelques leçons.

Tout d'abord pour ce qui est des articulations avec des banques publiques, l'influence politique est importante et justifie dès lors de s'organiser en réseau pour avoir plus de poids dans la définition des politiques publiques. L'exemple de l'Équateur (APECAP) plaide en ce sens et a abouti d'ores et déjà à des effets concrets.

En Équateur et au Pérou, les alliances entre acteurs locaux tels que les organisations de producteurs et les institutions de financement rural pour mettre au point des produits adaptés et trouver des espaces de concertation avec les pouvoirs locaux, sont apparues comme un élément clé.

En Bolivie, la création de FINDEPRO par les différentes entités financières communautaires de producteurs et le nouveau cadre légal favorable devraient effectivement permettre aux institutions de financement rural de négocier l'accès à des financements publics à de meilleures conditions à travers FINDEPRO, tout en évitant que la banque publique ne génère une distorsion du marché.

Un des moyens clés pour favoriser le financement de l'agriculture est très certainement la recherche d'articulations et d'alliances.

Les trois pays concernés ont mis en place des programmes sociaux comprenant des achats publics de produits alimentaires. Il y a un potentiel important pour les petits producteurs organisés par le biais de ces programmes. Les exemples proposés permettent de mettre en évidence :

- l'importance d'un schéma multi acteurs le plus complet possible : types d'acteurs et services apportés, en particulier des services financiers indispensables pour pallier les longs délais de paiement par l'État ;

- le rôle essentiel dans ces schémas de la présence d'une entité promotrice, facilitatrice, qui organise la relation entre les différents acteurs ;

- la pertinence pour les OP de s'organiser en consortiums productifs pour répondre aux exigences du marché, que ce soit en quantité comme en qualité.

Les différents montages proposés ont en général pris un certain temps à se concrétiser mais, une fois lancés, ils offrent avec une certaine constance de bonnes opportunités aux producteurs.

Ce numéro de ZOOM MICROFINANCE a été rédigé par Marc MEES, en charge de la gestion des connaissances au sein de SOS FAIM. Le texte proposé a été rédigé sur base des différentes présentations préparées pour l'atelier qui a eu lieu à La Paz en juin 2013 :

- pour les contextes nationaux : par Fabiola CESPEDES (Bolivie), Miguel GAIBOR (Équateur) et Macario VERAMENDI (Pérou)
- pour les collaborations avec des entités financières : Victoria ALVERCA (APECAP), Edwin ACOSTA (FAAAS) et Walther REATEGUI (AGROBANCO).
- pour les synergies avec des achats publics : Justiniano MARCA (CORACA-PROTAL), Elizabeth ERAS (JARDIN AZUAYO) et Victor CHATI (FOGAL-LOS ANDES)
- pour l'introduction et la conclusion par Laurent BIOT et Marc MEES (SOS FAIM)

SOS Faim et la microfinance

SOS Faim appuie depuis de nombreuses années des organisations paysannes en Afrique et en Amérique latine. Comme tout outil de développement, la microfinance doit être interrogée dans ses finalités, ses modalités et les conditions de sa mise en œuvre. C'est dans cet esprit que SOS Faim publie *Zoom microfinance*. Vous pouvez retrouver cette publication, en version téléchargeable, en français, anglais et espagnol, sur le site Internet de SOS Faim : www.sosfaim.org

SOS Faim est membre de European Microfinance Platform [e-MFP] et de la Table Ronde de la microfinance luxembourgeoise (TRML).

Parallèlement à *Zoom microfinance*, SOS Faim édite *Dynamiques paysannes*, une publication consacrée aux enjeux rencontrés dans leur développement par les organisations de producteurs agricoles et les organisations paysannes. Vous pouvez également retrouver cette publication en version téléchargeable en français, anglais et espagnol, sur le site Internet de SOS Faim : www.sosfaim.org

Éditeur responsable : Freddy Destrait, 4 rue aux Laines, B-1000 Bruxelles (Belgique)
Coordination : Marine Lefebvre
Graphisme : www.marmelade.be
Zoom Microfinance est imprimé sur du papier recyclé

SOS Faim – Agir avec le Sud

4 rue aux Laines, B-1000 Bruxelles (Belgique)
Tél. 32-(0)2-511.22.38 Fax 32-(0)2-514.47.77
E-mail info.be@sosfaim.org

SOS Faim – Action pour le développement

88, rue Victor Hugo, L - 4141 Esch-sur-Alzette (Luxembourg)
Tél. 352-49.09.96 Fax 352-49.09.96.28
E-mail info-luxembourg@sosfaim.org

Site internet www.sosfaim.org

Zoom microfinance est réalisé avec le soutien de la Direction générale de la Coopération internationale de Belgique et de la Direction de la coopération au développement du ministère des Affaires étrangères du Luxembourg. Les opinions représentées dans la présente publication n'engagent que leurs auteurs.

Les derniers numéros de *Zoom microfinance* ont concerné :

n° 39

Gestion de la performance sociale – L'expérience de SFPI (Specialized Financial and Promotional Institution) en Éthiopie

n° 38

À la recherche de solutions pour le financement des activités rurales : les réponses de la FONGS au Sénégal

n° 36-37

Répondre aux besoins de financement agricole du monde rural, un défi relevé par la FUGPN-Mooriben au Niger

n° 35

Pour des taux d'intérêts justes et transparents en micro finance

n° 34

Le système d'appui aux filières porteuses de l'organisation paysanne camerounaise Nowefor

n° 33

Mise en valeur d'une production paysanne : rôle d'Harbu Microfinance dans la filière soja en région Oromo (Éthiopie)

n° 32

La banque des paysans, aux conditions des paysans

n° 31

Le Paidek, une IMF résistante aux crises